

## ÇA TCHATCHE ! ... PLUS POUR LONGTEMPS...

Quelle « tchatche » dans un lieu qui se conforme aux stratégies du pouvoir ? Quand les machines remplacent l'humain, où sont les rapports sociaux ? Quelle place est laissée à la rencontre ? A nouveau, artistes et public sommes vecteurs de l'idée fausse d'une démocratie, la caution éthique du système qui exerce un contrôle total sur nos vies !

### EASYDENTIC, PARCE QUE VOUS ETES UNIQUE !

Procédure d'accueil en résidence aux Subs : pour obtenir la clé de sa chambre, se soumettre à un dispositif biométrique - banales raisons de praticité et d'efficacité. Nos empreintes digitales sont numérisées dans une base de données. Le dispositif est géré par une société privée, sous-traitante de la ville de Lyon. Le seul bâtiment équipé est celui où sont logés les artistes en résidence. ÉtrangerEs à la vie continue du lieu, illes sont intermittentEs, de passage donc. Une caméra complète le dispositif. Ainsi, un dispositif biométrique de sécurité est installé sur un territoire ne présentant pas des caractéristiques nécessitant une telle protection. Mais beaucoup d'usagerEs réelEs et potentiellEs ignorent tout de cette nouvelle forme de contrôle et se trouvent démunis face à son usage.

### QU'EST-CE QUE LA BIOMETRIE ?

C'est une technologie qui utilise la mesure de parties du corps (œil, doigt, main, visage.. ) ou de comportements (démarche, façon de signer...) pour identifier une personne. Ces parties du corps, réputées uniques pour chaque individu, sont numérisées, puis stockées dans des bases de données. L'idée est de fournir des documents infalsifiables et permettant une identification extrêmement rapide des individus. C'est donc un outil de gestion des populations redoutablement efficace.



### POURQUOI IL FAUT LA REFUSER, ICI ET AILLEURS

« Le problème excède les limites de la sensibilité personnelle et concerne tout simplement le statut juridico-politique (il serait peut-être plus simple de dire biopolitique) des citoyens dans les Etats prétendus démocratiques où nous vivons. On essaie, depuis quelques années, de nous convaincre d'accepter comme les dimensions humaines et normales de notre existence des pratiques de contrôle qui avaient toujours été considérées comme exceptionnelles et proprement inhumaines. [...] le contrôle exercé par l'Etat sur les individus à travers l'usage des dispositifs électroniques, comme les cartes de crédit ou les téléphones portables, a atteint des limites naguère insoupçonnables. On ne saurait pourtant dépasser certains seuils dans le contrôle et dans la manipulation des corps sans pénétrer dans une nouvelle ère biopolitique, sans franchir un pas de plus dans ce que Michel Foucault appelait une [désincarnation] progressive de l'[humain] mise en œuvre à travers les techniques les plus sophistiquées. Le fichage électronique des empreintes digitales et de la rétine, le tatouage sous-cutané ainsi que d'autres pratiques du même genre sont des éléments qui contribuent à définir ce seuil. Les raisons de sécurité qui sont invoquées pour les justifier ne doivent pas nous impressionner : elles ne font rien à l'affaire. L'histoire nous apprend combien les pratiques qui ont d'abord été réservées aux étrangers se trouvent ensuite appliquées à l'ensemble des citoyens. Ce qui est en jeu ici n'est rien de moins que la nouvelle relation biopolitique « normale » entre les citoyens et l'Etat. » <sup>[1]</sup> Aujourd'hui, les autorités et les industriels préparent le terrain pour une diffusion massive de cette technologie : « La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles. » Ces préconisations du GIXEL, lobby d'industriels de l'électronique et du numérique, sont suivies à la lettre : lancement en France du projet INES (carte d'Identité Nationale Sécurisée), contrôles biométriques à l'aéroport de Roissy, diminution des pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) avec la loi du 15 juillet 2004, exposition de propagande grand public à la Villette... Et pour familiariser toute la population, on commence par les gamins, comme le conseille le GIXEL : « les méthodes pour faire accepter la biométrie devront être accompagnées d'un effort de convivialité [...] : dès l'école maternelle, les enfants

## ÇA TCHATCHE ! ... PLUS POUR LONGTEMPS...

Quelle « tchatche » dans un lieu qui se conforme aux stratégies du pouvoir ? Quand les machines remplacent l'humain, où sont les rapports sociaux ? Quelle place est laissée à la rencontre ? A nouveau, artistes et public sommes vecteurs de l'idée fausse d'une démocratie, la caution éthique du système qui exerce un contrôle total sur nos vies !

### EASYDENTIC, PARCE QUE VOUS ETES UNIQUE !

Procédure d'accueil en résidence aux Subs : pour obtenir la clé de sa chambre, se soumettre à un dispositif biométrique - banales raisons de praticité et d'efficacité. Nos empreintes digitales sont numérisées dans une base de données. Le dispositif est géré par une société privée, sous-traitante de la ville de Lyon. Le seul bâtiment équipé est celui où sont logés les artistes en résidence. ÉtrangerEs à la vie continue du lieu, illes sont intermittentEs, de passage donc. Une caméra complète le dispositif. Ainsi, un dispositif biométrique de sécurité est installé sur un territoire ne présentant pas des caractéristiques nécessitant une telle protection. Mais beaucoup d'usagerEs réelEs et potentiellEs ignorent tout de cette nouvelle forme de contrôle et se trouvent démunis face à son usage.

### QU'EST-CE QUE LA BIOMETRIE ?

C'est une technologie qui utilise la mesure de parties du corps (œil, doigt, main, visage.. ) ou de comportements (démarche, façon de signer...) pour identifier une personne. Ces parties du corps, réputées uniques pour chaque individu, sont numérisées, puis stockées dans des bases de données. L'idée est de fournir des documents infalsifiables et permettant une identification extrêmement rapide des individus. C'est donc un outil de gestion des populations redoutablement efficace.



### POURQUOI IL FAUT LA REFUSER, ICI ET AILLEURS

« Le problème excède les limites de la sensibilité personnelle et concerne tout simplement le statut juridico-politique (il serait peut-être plus simple de dire biopolitique) des citoyens dans les Etats prétendus démocratiques où nous vivons. On essaie, depuis quelques années, de nous convaincre d'accepter comme les dimensions humaines et normales de notre existence des pratiques de contrôle qui avaient toujours été considérées comme exceptionnelles et proprement inhumaines. [...] le contrôle exercé par l'Etat sur les individus à travers l'usage des dispositifs électroniques, comme les cartes de crédit ou les téléphones portables, a atteint des limites naguère insoupçonnables. On ne saurait pourtant dépasser certains seuils dans le contrôle et dans la manipulation des corps sans pénétrer dans une nouvelle ère biopolitique, sans franchir un pas de plus dans ce que Michel Foucault appelait une [désincarnation] progressive de l'[humain] mise en œuvre à travers les techniques les plus sophistiquées. Le fichage électronique des empreintes digitales et de la rétine, le tatouage sous-cutané ainsi que d'autres pratiques du même genre sont des éléments qui contribuent à définir ce seuil. Les raisons de sécurité qui sont invoquées pour les justifier ne doivent pas nous impressionner : elles ne font rien à l'affaire. L'histoire nous apprend combien les pratiques qui ont d'abord été réservées aux étrangers se trouvent ensuite appliquées à l'ensemble des citoyens. Ce qui est en jeu ici n'est rien de moins que la nouvelle relation biopolitique « normale » entre les citoyens et l'Etat. » <sup>[1]</sup> Aujourd'hui, les autorités et les industriels préparent le terrain pour une diffusion massive de cette technologie : « La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles. » Ces préconisations du GIXEL, lobby d'industriels de l'électronique et du numérique, sont suivies à la lettre : lancement en France du projet INES (carte d'Identité Nationale Sécurisée), contrôles biométriques à l'aéroport de Roissy, diminution des pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) avec la loi du 15 juillet 2004, exposition de propagande grand public à la Villette... Et pour familiariser toute la population, on commence par les gamins, comme le conseille le GIXEL : « les méthodes pour faire accepter la biométrie devront être accompagnées d'un effort de convivialité [...] : dès l'école maternelle, les enfants

utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine. » [2] Le meilleur des mondes. Ici, les artistes en résidence. Avec l'approbation de la direction des Subsistances qui ne propose aucune alternative pour accéder au bâtiment .

#### QU'EST-CE QU'UN DISPOSITIF ?

« J'appelle dispositif tout ce qui a d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modérer, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. Foucault a ainsi montré comment dans une société disciplinaire, les dispositifs visent, à travers une série de pratiques et de discours, de savoirs et d'exercices, à la création de corps dociles mais libres qui assument leur identité et leur liberté de sujet dans le processus même de leur assujettissement. Le dispositif est donc, avant tout, une machine qui produit des subjectivations et c'est par quoi il est aussi une machine de gouvernement. » <sup>1</sup> *Easydentic, parce que vous êtes unique* ! slogan de la société inscrit sur la borne inoffensive à l'entrée du bâtiment.

#### DISPOSITIF ILLÉGAL AUX SUBSISTANCES

« Tous les traitements comportant des données biométriques doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la CNIL. Aucun dispositif biométrique n'a fait l'objet d'un « label CNIL » ou d'un agrément a priori. » « Comme elle l'a déjà rappelé à l'occasion des quatre refus d'autorisation délivrés le 12 janvier 2006, la CNIL considère que le traitement, sous une forme automatisée et centralisée, des empreintes digitales ne peut être admis que dans la mesure où des exigences impérieuses en matière de sécurité ou d'ordre public le justifient. » Aucune autorisation de la CNIL n'a été présentée à ceux et celles qui refusent de l'utiliser aux Subsistances . Et personne n'a respecté notre droit d'opposition.

#### LE LABORATOIRE DE CRÉATION ARTISTIQUE : LIEU D'EXPÉRIMENTATION ET DE CONFRONTATION.

C'est écrit sur la plaquette de communication des Subsistances. Ici, s'expérimentent des formes nouvelles de l'art, un futur. Des champs de constructions et représentations sensibles. Comment rester indifférent à l'élaboration froide d'un monde dans lequel le corps de chacun deviendra le Pass pour pénétrer les espaces autorisés ? Espaces desquels les intrus, les étrangers, les enfants qui n'ont pas leurs tickets de cantine seront rejetés sans arrangement possible. Comment ne pas penser que dans les gestes les plus banals du quotidien se fabrique le monde auquel par manque d'attention, par peur de la confrontation, nous collaborons ? Comment se pense aujourd'hui notre lien entre le réel et sa représentation ? « L'erreur fondamentale de la « science moderne » - celle qui a engendré tous les désastres que nous subissons aujourd'hui – est de prétendre qu'elle peut étudier et manipuler les êtres vivants [...] et leur monde tout comme étudier et manipuler les choses dans ses laboratoires. Or les êtres vivants [...] ne peuvent être réduits à l'état de choses sans être très gravement mutilés ; sans que leur soient ôtées les capacités qui fondent leur spécificité d'êtres vivants, sensibles et pensant. Ce qui distingue les êtres des choses, c'est cette capacité d'avoir une grande diversité de rapports entre eux et avec le monde qui les entoure, et par là pas seulement subir et s'adapter aux circonstances, mais aussi d'utiliser et de transformer ces circonstances pour vivre à leur manière. En les traitant comme des choses, non seulement on nie l'existence de leur liberté et de leur autonomie, mais surtout on en vient naturellement à vouloir la supprimer, puisqu'elle devient un obstacle à leur manipulation en tant que choses. » <sup>3</sup>

#### EASYDENTIC PARCE QUE VOUS ÊTES PUNIÉS !

[1] Giorgio Agamben « non au tatouage biométrique » et « qu'est-ce qu'un dispositif ? »

[2] cqfd : biométrie à la canteine

[3] Bertrand Louard

<http://panoptique.boum.org/> site de critique sur les thématiques du contrôle social

<http://rebellon.info/article4001.html> témoignage d'une artiste en résidence aux Subsistances

<http://bigbrotherawards.eu.org/Livre-Bleu-du-Gixel-les-BBA-republient-la.html> rapport du Gixel (avant autocensure)



utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine. » [2] Le meilleur des mondes. Ici, les artistes en résidence. Avec l'approbation de la direction des Subsistances qui ne propose aucune alternative pour accéder au bâtiment .

#### QU'EST-CE QU'UN DISPOSITIF ?

« J'appelle dispositif tout ce qui a d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modérer, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. Foucault a ainsi montré comment dans une société disciplinaire, les dispositifs visent, à travers une série de pratiques et de discours, de savoirs et d'exercices, à la création de corps dociles mais libres qui assument leur identité et leur liberté de sujet dans le processus même de leur assujettissement. Le dispositif est donc, avant tout, une machine qui produit des subjectivations et c'est par quoi il est aussi une machine de gouvernement. » <sup>1</sup> *Easydentic, parce que vous êtes unique* ! slogan de la société inscrit sur la borne inoffensive à l'entrée du bâtiment.

#### DISPOSITIF ILLÉGAL AUX SUBSISTANCES

« Tous les traitements comportant des données biométriques doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la CNIL. Aucun dispositif biométrique n'a fait l'objet d'un « label CNIL » ou d'un agrément a priori. » « Comme elle l'a déjà rappelé à l'occasion des quatre refus d'autorisation délivrés le 12 janvier 2006, la CNIL considère que le traitement, sous une forme automatisée et centralisée, des empreintes digitales ne peut être admis que dans la mesure où des exigences impérieuses en matière de sécurité ou d'ordre public le justifient. » Aucune autorisation de la CNIL n'a été présentée à ceux et celles qui refusent de l'utiliser aux Subsistances . Et personne n'a respecté notre droit d'opposition.

#### LE LABORATOIRE DE CRÉATION ARTISTIQUE : LIEU D'EXPÉRIMENTATION ET DE CONFRONTATION.

C'est écrit sur la plaquette de communication des Subsistances. Ici, s'expérimentent des formes nouvelles de l'art, un futur. Des champs de constructions et représentations sensibles. Comment rester indifférent à l'élaboration froide d'un monde dans lequel le corps de chacun deviendra le Pass pour pénétrer les espaces autorisés ? Espaces desquels les intrus, les étrangers, les enfants qui n'ont pas leurs tickets de cantine seront rejetés sans arrangement possible. Comment ne pas penser que dans les gestes les plus banals du quotidien se fabrique le monde auquel par manque d'attention, par peur de la confrontation, nous collaborons ? Comment se pense aujourd'hui notre lien entre le réel et sa représentation ? « L'erreur fondamentale de la « science moderne » - celle qui a engendré tous les désastres que nous subissons aujourd'hui – est de prétendre qu'elle peut étudier et manipuler les êtres vivants [...] et leur monde tout comme étudier et manipuler les choses dans ses laboratoires. Or les êtres vivants [...] ne peuvent être réduits à l'état de choses sans être très gravement mutilés ; sans que leur soient ôtées les capacités qui fondent leur spécificité d'êtres vivants, sensibles et pensant. Ce qui distingue les êtres des choses, c'est cette capacité d'avoir une grande diversité de rapports entre eux et avec le monde qui les entoure, et par là pas seulement subir et s'adapter aux circonstances, mais aussi d'utiliser et de transformer ces circonstances pour vivre à leur manière. En les traitant comme des choses, non seulement on nie l'existence de leur liberté et de leur autonomie, mais surtout on en vient naturellement à vouloir la supprimer, puisqu'elle devient un obstacle à leur manipulation en tant que choses. » <sup>3</sup>

#### EASYDENTIC PARCE QUE VOUS ÊTES PUNIÉS !

[1] Giorgio Agamben « non au tatouage biométrique » et « qu'est-ce qu'un dispositif ? »

[2] cqfd : biométrie à la canteine

[3] Bertrand Louard

<http://panoptique.boum.org/> site de critique sur les thématiques du contrôle social

<http://rebellon.info/article4001.html> témoignage d'une artiste en résidence aux Subsistances

<http://bigbrotherawards.eu.org/Livre-Bleu-du-Gixel-les-BBA-republient-la.html> rapport du Gixel (avant autocensure)

